

Action collective RH : Gestion du handicap et prévention des inaptitudes

Participez à une action innovante et ambitieuse qui répond à vos besoins !

Le contexte

Avec 16% des ruptures de contrat de travail sous la forme de licenciements pour inaptitude, 30% de turn-over et des difficultés de recrutement, le secteur est confronté à des problématiques de gestion de ressources humaines importantes. Ces difficultés impactent fortement la gestion des prestations au domicile, tout comme la santé financière des structures. Aussi, il est urgent d'agir sur ces problématiques ! Pour cela, le Pôle construit une nouvelle action collective autour des questions de **santé au travail** et de **trajectoires professionnelles**, dans le cadre de l'appel à projet du FACT 2018-02 :

« Maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou situations de handicap »

La méthode

Accompagnement à la professionnalisation du pilotage de la santé

- Détection des signaux d'alerte
- Mieux comprendre l'arrivée de l'inaptitude et les impacts physiques liés
- Pilotage efficace de la santé en faisant le lien avec les coûts liés (absentéisme, accidents du travail, contre-indications, entretien de retour au poste...)

Accompagnement à la mise en place d'une GPEC innovante

- Sourcing sur les trajectoires professionnelles d'autres secteurs d'activités
- Recueil d'innovations organisationnelles dans le secteur des services à la personne
- Segmenter les savoir-faire et les savoir-être afin de les positionner sur de nouveaux modes organisationnels

Réunification des deux étapes

Résultat : élaboration d'un nouveau modèle de GPEC « Maintien en emploi »

Le projet vise à rassembler une dizaine de structures du réseau. En prévisionnel, l'action représentera pour chaque structure environs **8 jours** comprenant des temps collectifs et individuels, répartis sur 18 mois (2018, 2019, 2020).

Les effets attendus

- Réduction des licenciements pour inaptitude
- Réduction de l'absentéisme
- Augmentation de l'ancienneté des salariés
- Baisse du turn-over

Calendrier :

- **Dépôt du projet** : 21/09/2018
- **Démarrage de l'action** : décembre 2018
- **Durée de l'action** : 18 mois

Si vous êtes intéressés, merci de manifester votre intérêt à : fiona.icard@psppaca.fr